

Questionnaire APF Elections municipales 2014

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en répondant à ce questionnaire autour de 6 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vos réponses constituent votre engagement pour une politique municipale inclusive

Candidate sur la commune de **Guérande**

NOM : **CHALLIER**

Prénom : **Hélène**

Parti : **Divers Gauche**

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Des enfants en situation de handicap résident sur votre commune: que comptez-vous faire de plus pour les accueillir et les accompagner dans leurs scolarités et dans leurs écoles?*

Nous nous engageons à mettre en place tous les moyens nécessaires à leur inclusion, au cas par cas selon les PPS. Nous favoriserons également les dispositifs collectifs.

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires?*

L'accès sera de droit.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale?*

La mise en accessibilité sera poursuivie avec pour objectif de respecter le délai de 2015. Un inventaire du patrimoine immobilier sera rapidement ordonné.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ? Quels programmes de logement?*

Les logements faisant l'objet de travaux de mise en accessibilité seront fiscalement déclassés pour ne pas augmenter les impôts locaux des occupants.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Que prévoyez-vous pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire leurs achats quotidiens, d'aller dans les commerces de proximité en toute autonomie?*

Un service de transport à la demande sera mis en place.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité?*

Ses travaux feront l'objet d'une communication à la population (bulletin municipal.)

POUR L'EGALITE DANS L'ACCES AUX TRANSPORTS : *Quelle politique aurez-vous pour permettre aux personnes en perte d'autonomie (âge ou handicap) de votre commune de se déplacer librement ou d'accéder aux réseaux départementaux (Lila /SNCF)?*

Il n'existe pas de transports en commun ni de gare SNCF.

POUR UNE AMELIORATION DE L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS : *Que mettrez-vous en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer les sports et les loisirs de votre commune ainsi qu'à l'accès aux événements culturels en tant que spectateurs et/ou acteurs ?*

Mise en accessibilité des locaux.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Vous êtes interpellé(e) par un(e) de vos concitoyens en situation de handicap sur des questions liées au logement, à l'emploi, à l'accès aux soins, aux aspects sociaux de sa situation. Quelles mesures et réponses pouvez-vous apporter pour orienter cette personne ?*

Le CCAS et le CMS sont les interlocuteurs idoines.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Comment comptez-vous inciter les entreprises de votre commune à respecter l'obligation d'emploi de 6 % et favoriser également l'emploi des personnes en situation de handicap dans la municipalité ?*

Mise en valeur des partenariats avec les ESAT locaux et mise en place d'une cellule "handicap" pour adapter des postes de travail pour atteindre l'objectif de 6%.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Quelle politique mettrez-vous en œuvre sur les zones artisanales et d'activités ?*

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment comptez-vous faciliter la dynamique de votre commune sur la participation des personnes en situation*

de handicap à celle-ci ?

Mise en place de comités d'utilisateurs et usagers.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Quelle politique d'aide et de soutien aux associations comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?*

Création d'une Maison des Associations avec soutien technique et juridique.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment tiendrez-vous compte de la diversité sur votre commune ?*

Mise en place de comités d'utilisateurs et usagers. Permanences hebdomadaires du maire et des adjoints sans rendez-vous .

Engagement :

- Je m'engage

Challier Hélène à Guérande le 12 Mars 2014.